

ait

APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE THERMOFORMAGE

50, RUE DE L'OURCO
PARIS (XIX)
TEL. : 208-64-78

Monsieur ESMERALDO
38, rue de la Marne

93 - NEUILLY-PLAISANCE

LE 19.3.1971 FACTURE N° 71/9290/3/4 V/COMMANDE verbale

IMP. LACHAUD, BOBRY-SUR-SEINE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	MONTANT
<u>N/ BON DE LIVRAISON N° 9.555 DU 2.3.1971 -</u>			
DEMI-SPHERES Ø 400 plexiglas transparent	3	28,00	84,00

Ces prix, hors taxe, sont établis en application des nouvelles dispositions concernant la taxe sur les salaires.

CENT TROIS FRANCS TRENTE DEUX CENTIMES .-

Payée par chèque bancaire n° 054 2241 sur la BANK OF LONDON.-

	TOTAL	T.V.A. 19 %	DONT T.V.A. COEF. 23 %	PORT	TOTAL PAYE
VALEUR NET MARCHANDISE HORS TAXE	84,00	+	19,32	+	103,32
				EMBALLAGE	

Nos tarifs sont établis pour marchandises prises en nos magasins, transports et emballages en sus. Nos produits voyagent aux risques et périls des acheteurs, alors même que le prix en serait établi franco. En cas de retard ou d'avarie, il incombe aux acheteurs d'exercer leur recours contre les compagnies de transports. Les guerres, les intempéries, les incendies, l'interruption des transports et la pénurie de matériel de la S.N.C.F., le manque de matières premières, les accidents de toutes causes, entraînant le chômage de tout ou partie de nos ateliers, seront considérés comme étant un cas de force majeure. En cas de contestation, nous ne reconnaissons que la compétence des Tribunaux de la Seine. Nos traites ou acceptations de règlement ne font ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

A. I. T. SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 FRANCS R. C. SEINE 82 B 4759

TOUS LES THERMOPLASTIQUES PAR FORMAGE • EMBOUTISSAGE • SOUFFLAGE • DÉPRESSION • MATRIÇAGE • USINAGE • SOUDURE • PROTOTYPES ET SÉRIES



APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE THERMOFORMAGE

50, RUE DE L'OURCO
PARIS (XIX)
TÉL. : 208-64-78

Monsieur ESMERALDO
38, rue de la Marne

93 - NEUILLY-PLAISANCE

LE 19.3.1971 FACTURE N° 71/9290/3/4 V/COMMANDE verbale

IMP. LACHAUD, BOISY-SUR-SEINE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	MONTANT
N/ BOM DE LIVRAISON N° 9.555 DU 2.3.1971 - DEMI-SPHERES Ø 400 plexiglas transparent	3	28,00	84,00

Ces prix, hors taxe, sont établis en application des nouvelles dispositions concernant la taxe sur les chèques.

CENT TROIS FRANCS TRENTE DEUX CENTIMES .-

Pagée par chèque bancaire n° 054 2241 àut la BANK OF LONDON.

VALEUR NET MARCHANDISE HORS TAXE	TOTAL	T.V.A. 19 % SOIT T.V.A. COEF. 23 %	PORT	TOTAL PAYÉ
84,00	+	19,32	+	103,32
			EMBALLAGE	

Nos tarifs sont établis pour marchandises prises en nos magasins, transports et emballages en sus. Nos produits voyagent aux risques et périls des acheteurs, alors même que le prix en serait établi franco. En cas de retard ou d'avarie, il incombe aux acheteurs d'exercer leur recours contre les compagnies de transports. Les guerres, les intempéries, les incendies, l'interruption des transports et la pénurie de matériel de la S.N.C.F., le manque de matières premières, les accidents de toutes causes, entraînant le chômage de tout ou partie de nos ateliers, seront considérés comme étant un cas de force majeure. En cas de contestation, nous ne reconnaissons que la compétence des Tribunaux de la Seine. Nos traités ou acceptations de règlement ne font ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

A. I. T. SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 FRANCS - R. C. SEINE 82 B 4759

TOUTS LES THERMOPLASTIQUES PAR FORMAGE • EMBOUTISSAGE • SOUFFLAGE • DÉPRESSION • MATRICAJE • USINAGE • SOUDURE • PROTOTYPES ET SÉRIES



APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE THERMOFORMAGE

50, RUE DE L'OURCO
PARIS (XIX)
TÉL. : 208-64-78

Monsieur ESMERALDO
38, rue de la Marne

93 - NEUILLY-PLAISANCE

LE 19.3.1971 FACTURE N° 71/9290/3/4 V/COMMANDE verbale

IMP. LACHAUD, ROSNY-SUR-SEINE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	MONTANT
<u>N/ BON DE LIVRAISON N° 9.555 DU 2.3.1971 -</u>			
DEMI-SPHERES Ø 400 plexiglas transparent	3	28,00	84,00
<div style="border: 1px solid red; padding: 5px; color: red;"> Ces prix, hors taxe, sont établis en application des nouvelles dispositions concernant la taxe sur les salaires. </div>			
<u>CENT TROIS FRANCS TRENTE DEUX CENTIMES .-</u>			
Payée par chèque bancaire n° 054 2241 sur la BANK OF LONDON.			

	↓ TOTAL	T.V.A. 19 % DONT T.V.A. COEF. 23 %	PORT
VALEUR NET MARCHANDISE HORS TAXE	84,00 +	19,32 +	=
		EMBALLAGE	TOTAL A PAYER 103,32

Nos tarifs sont établis pour marchandises prises en nos magasins, transports et emballages en sus. Nos produits voyagent aux risques et périls des acheteurs, alors même que le prix en serait établi franco. En cas de retard ou d'avarie, il incombe aux acheteurs d'exercer leur recours contre les compagnies de transports. Les guerres, les intempéries, les incendies, l'interruption des transports et la pénurie de matériel de la S.N.C.F., le manque de matières premières, les accidents de toutes causes, entraînant le chômage de tout ou partie de nos ateliers, seront considérés comme étant un cas de force majeure. En cas de contestation, nous ne reconnaissons que la compétence des Tribunaux de la Seine. Nos traites ou acceptations de règlement ne font ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

A. I. T. SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 FRANCS - R. C. SEINE 62 B 4759

TOUS LES THERMOPLASTIQUES PAR FORMAGE • EMBOUTISSAGE • SOUFFLAGE • DÉPRESSION • MATRIÇAGE • USINAGE • SOUDURE • PROTOTYPES ET SÉRIES